

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16^{eme}
Nom de site	ROLAND GARROS	Numéro	34U7
Adresse du site	2, avenue Gordon Benett	Hauteur	R+4 (14 m)
Bailleur de l'immeuble	Mairie de Paris	Destination	Stade
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Trois autres opérateurs présents sur le site BT (6 azimuts), FREE (4 azimuts) et SFR (3 azimuts)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	17/02/2020
Historique et contexte	L'instruction de ce projet s'inscrit dans une demande de remplacement d'intérêt stratégique (art 3.2 de la chartre).

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 110° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 14°
Estimation	30° < 5V/m ; 110° < 3V/m ; 290° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes.		

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce Projet comprend: -3 antennes panneaux existantes à remplacer par 3 antennes -L'ajout des 3 nouvelles antennes panneaux inactives		
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.		
Hauteur antennes/sol	11,55 m azimut 30° ; 12,65 m azimuts 110° et 290° pour les antennes actives 13 m pour les antennes inactives		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



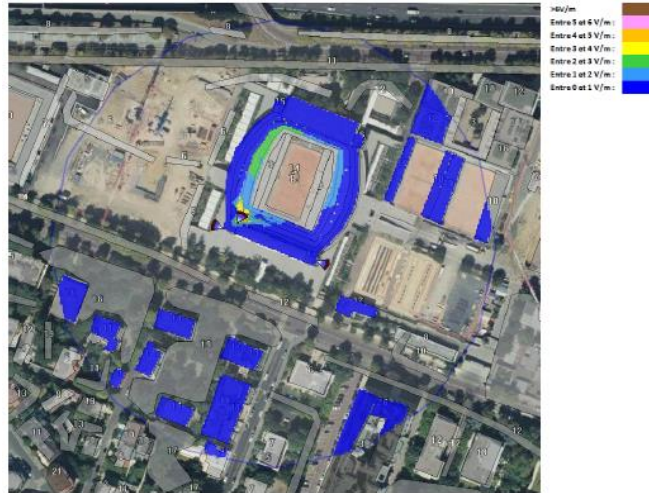
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est inférieur à 5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 7.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est inférieur à 3 V/m.
 La hauteur correspondante est de 10.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est inférieur à 3 V/m.
 La hauteur correspondante est de 10.5 m.



	Azimut 30°	Azimut 110 °	Azimut 290 °
Niveau maximal	Inférieur à 5 V/m	Inférieur à 3 V/m	Inférieur à 3 V/m
Hauteur	7.5 m	10.5 m	10.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Antennes ORANGE
Non visibles



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 110°



AZIMUT 290°

